

Cahier des charges

Titre de la fonction

Chargé projet mobilité - CDD

Taux d'activité

80% -100%

Services

Service des infrastructures et de la mobilité

Position hiérarchique du poste

Subordonné/e à la cheffe de service

But de la fonction

- Collaborer dans la mise en œuvre et accompagner les actions favorables à la mobilité durable menées à l'échelle communale
 - Collaborer dans la mise en œuvre des mesures liées sur le plan communal des mobilités
-

Responsabilités principales

- Analyser les besoins de la Commune en termes de mobilité
 - Organiser et participer dans l'animation des campagnes et des actions de sensibilisation et de communication à la mobilité durable (ateliers, évènements, défis, etc.)
 - Accompagner la mise en place d'actions concrètes définies dans le plan communal de mobilité
 - Suivre et accompagner les actions à l'initiative des entités en lien avec la mobilité
 - Suivre les dossiers de demande des subventions cantonales et fédérales (PALM) pour des projets liés à la mobilité
 - Collaborer dans la rédaction des PV des séances liées à la mobilité
-

Complexité de la tâche, de l'environnement de travail, difficultés majeures, challenge

- Mener plusieurs tâches simultanément en équipe ;
 - Défendre les intérêts de la Commune et être au service de la population
-

Pouvoir de décision, autonomie

- Aucun
-

Conduite de collaborateurs (directe/indirecte)

Aucun

Connaissance et compétences professionnelles requises (savoir-faire)

Critères impératifs

- Formation de base CFC au minimum avec une formation complémentaire en mobilité ou en durabilité
- Expérience dans le domaine de la gestion de projets en lien avec la mobilité
- Maîtrise des outils informatiques courants et logiciels métiers

Critères souhaités

- Bonne capacité rédactionnelle et orthographique, aptitudes à rédiger des courriers divers et techniques
-

Compétences et qualités personnelles et sociales (savoir-être)

- Intérêt à travailler dans le domaine de la mobilité et en équipe multidisciplinaire de manière transversale
 - Travailler de manière structurée, autonome et avec un esprit d'initiative
 - Avoir le sens de l'organisation et de la gestion des priorités
 - Bonne capacité à communiquer à sa hiérarchie
 - Personne polyvalente, consciencieuse et résistante au stress
-

Potentialité et développement interne

Compléter ses connaissances professionnelles par des formations continues

Vérification du cahier des charges

Il s'effectue lors de tout changement significatif ou à la demande de la Municipalité

Documents associés

- Contrat de travail ;
 - Règlement du personnel communal ;
 - Règlement sur l'horaire variable.
-

Date et signatures

Le Mont-sur-Lausanne, le

Responsable :

Collaborateur-trice :

Lourdes Matas Montejo
Cheffe de service infrastructures et mobilité